

Proposition de stage de niveau M2 en sciences sociales « Rôles des professions d'expertise auprès des sinistrés en situation d'inondation »

Encadrement :

- Pauline Brémond : Chercheuse Économiste UMR G-Eau INRAE Montpellier

Contact : pauline.bremond@inrae.fr

- Anne Laure Collard : Chercheuse Sociologue UMR G-Eau INRAE Montpellier

Contact : anne-laure.collard@inrae.fr

Localisation : Montpellier

Gratification : environ 600 euros € /mois

Durée : 6 mois

Démarrage souhaité : Février – Mars 2021

Candidature : CV et lettre de motivation à envoyer par mail

Contexte

Les inondations constituent un risque naturel majeur en France. Selon le Ministère en charge de l'Environnement, 17,1 millions d'habitants y sont exposés. Les inondations génèrent d'importants dommages. Selon la Caisse Centrale de Réassurance, depuis la mise en place du système Cat-Nat en 1982, les inondations ont provoqué 21 Mds € de dommages assurés (55 % du total des risques naturels), avec un coût moyen annuel de 555 M€. La phase de « résolution des désordres » (réparation, reconstruction) post inondation est de plus en plus présentée comme une phase clé pour contribuer à réduire les dommages dans une perspective dite de « build back better ». Autrement dit, la phase de « résolution des désordres » est envisagée comme une opportunité pour les personnes touchées de s'adapter, de reconstruire, de façon à être moins vulnérables aux prochaines inondations. Si cette perspective semble a priori logique, en pratique, il n'est pas forcément évident que les adaptations tant au niveau individuel que collectif soient mises en œuvre de façon systématique durant cette phase. Il est même possible que cette perspective puisse contribuer à allonger la « résolution des désordres » et contribuer à des impacts négatifs induits (augmentation du stress, perturbation d'activité). En France, le système assurantiel pour les biens privés (habitants et entreprises) repose sur le système Cat-Nat qui permet une indemnisation réputée efficace des dommages liés aux inondations. Dans ce cadre, des experts d'assurance sont mandatés par les sociétés d'assurance pour déterminer les dégâts causés et les sommes versées aux sinistrés. Les assurés peuvent, de leur côté, mandater des experts d'assurés en cas de désaccords ou de litiges avec l'expertise délivrée. Plusieurs professionnels interviennent ainsi auprès des ménages ou des entreprises dans la phase de « résolution des désordres » après l'inondation. Or, le rôle d'expertise de ces différents métiers intermédiaires entre assurances et assurés est encore à ce jour mal connu.

Objectif

Dans le cadre du projet ANR i-Nondation, la question que nous posons porte sur le rôle de ces métiers intermédiaires qui interviennent dans la phase de « résolution des désordres ». L'objectif de ce stage est de dresser un portrait des différents experts intervenant durant cette phase, en analysant la manière dont ils envisagent leur métier et leur rôle, notamment auprès des habitants ayant vécu une inondation. Comment exercent-ils leur métier d'expertise auprès des particuliers ? Comment l'envisagent-ils au quotidien (conseils, engagement, mandat, accompagnement...) ? Mandatés par des sociétés d'assurances, à quelles attentes et contraintes ces experts doivent-ils répondre ? Il s'agira ainsi de mieux comprendre les multiples figures des experts de l'assurance spécialisés dans la « résolution » des dommages du risque inondation, leurs rôles et postures.

Déroulement

1. Dans un premier temps, il s'agira de s'approprier les travaux existants (littérature scientifique et grise) traitant des systèmes d'indemnisation de type assurantiel en cas de catastrophe naturelle et du rôle spécifique des métiers intermédiaires entre assurances et assurés. Les travaux de

l'équipe sur les questions des impacts subis par les habitants face aux inondations, les ressorts de leurs adaptations à cet événement seront également étudiés. En particulier, l'étudiant mobilisera les données recueillies par l'équipe d'encadrement à l'aide d'enquêtes qualitatives et quantitatives. Un état de l'art sera rédigé sur cette base. Il permettra au stagiaire d'identifier métiers intermédiaires entre assurances et assurés, d'élaborer une ou plusieurs grilles d'entretien et de construire son échantillon pour la phase d'enquête.

2. Dans un second temps, la phase d'enquête sera menée auprès d'individus appartenant aux catégories identifiées, sous la forme d'entretiens. Les « experts » seront ciblés en priorité. Des entretiens complémentaires pourront être menés auprès d'habitants ou d'autres catégories pour compléter l'analyse. Chaque entretien sera retranscrit et fera l'objet d'une note synthétique préparant l'analyse.

Pour cette phase, la personne stagiaire s'appuiera sur la démarche d'observatoire [so-ii](#) de l'équipe d'encadrement. Les contacts seront pris auprès d'experts du territoire de cet observatoire (autour de Montpellier). En fonction des conditions sanitaires, ces entretiens pourront être complétés par des entretiens auprès d'experts ou d'habitants intervenant sur d'autres territoires comme l'amont du bassin versant de la Garonne (Pique), le bassin versant de l'Argens, sur lesquels l'équipe d'encadrement est également investie.

3. Une analyse du rôle de ces métiers intermédiaires sera proposée, qui alimentera le rapport de stage et contribuera au projet i-Nondation.

Compétences clés pour le stage (elles seront renforcées à son issue)

- Capacité à réaliser des enquêtes semi directives
- Capacité à analyser les enquêtes qualitatives
- Capacité à analyser / synthétiser des travaux scientifiques, y compris en anglais
- Connaissance de la gestion du risque inondation
- Capacité à travailler en équipe